

OFFRE FERME D'ACQUERIR UN BIEN IMMEUBLE

Le(s) soussigné(e)(s) :

Monsieur et/ou Madame

La personne morale

valablement représentée par

Domicilié(e)(s) ou siège social

N° de téléphone/Gsm/E-mail :

Situation matrimoniale et régime

Assujetti TVA (si oui, indiquer le numéro de TVA)

Notaire choisi en cas de vente

Ci-après dénommé(e)(s) « l'Offrant », s'engageant solidairement et indivisiblement aux obligations des présentes,

Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble situé à :

Adresse :

Code postal et commune :

Type de bien – étage – numéro de lot :

Cave numéro :

Garage/parking numéro :

(*) = biffer la mention inutile

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire

Section cadastrale :

Statut urbanistique du bien :

Et à propos duquel, l'offrant déclare et confirme avoir reçu toutes les informations urbanistiques, administratives, financières ainsi que tous les documents utiles et obligatoires (*) :

Renseignements urbanistiques, CPEB, PV contrôle électrique, attestation du sol, décomptes de charges, PV d'assemblées générales, plans non contractuels, contrat de bail, acte de base/acte de base modificatif, avertissement-extrait de rôle/précompte immobilier, DIU.

Le bien lui a été présenté par l'agence immobilière WE INVEST REAL ESTATE SRL.

Nom de l'agent et n° IPI :

Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans accessoires, **sans garantie de contenance ni de vices cachés, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris**

est fixé à : € htva (en lettres)

Si l'offre est retenue par le propriétaire vendeur une garantie équivalente à 10 % du prix de vente sera versée à la signature du compromis de vente le solde du prix étant payable à la signature de l'acte authentique de vente. Si le propriétaire vendeur s'opposait à la signature de l'acte authentique, pour quelque motif que ce soit, le montant versé sera intégralement remboursé à l'acheteur.

La présente offre est valable jusqu'au , **et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.**

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.

L'acceptation éventuelle de l'offre sera **valablement** notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci par :

Email (indiquer l'adresse)

(*) = biffer la mention inutile

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire

Autre (sms...)

L'offrant ayant été parfaitement informé sur l'immeuble, la présente offre est émise sans réserves. **En cas d'acceptation de celle-ci, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.**

L'Offrant déclare, qu'en cas d'acceptation de son offre, l'acquisition de l'immeuble est faite sans condition suspensive / sous la condition suspensive *

- d'obtention d'un crédit hypothécaire de € . L'offrant devra introduire sa demande auprès d'au moins deux institutions bancaires belges. La durée de la clause suspensive est de 30 jours à dater de la signature du compromis.
- Autre condition suspensive :

En cas d'acceptation, les parties s'engagent, solidairement et indivisiblement le cas échéant, à signer un compromis de vente, qui ne conditionne pas le caractère parfait de la vente, dans un délai de 30 jours à dater de la signature de l'offre.

L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une d'elle venait à ne pas exécuter ses engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant fixé à 10 % du prix de vente, sauf à la partie préjudiciée à apporter la preuve qu'elle a, en fait, subi un préjudice plus important. De plus, la partie défaillante sera redevable à l'agence immobilière d'émoluments équivalents à 3 % du prix offert.

Ainsi dûment averti des implications et conséquences juridiques et financières de son offre, l'offrant déclare la confirmer.

Conditions particulières :

(*) = biffer la mention inutile

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtier sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire

Offre réalisée à, le
.....

Signature(s) de tou(te)s les offrants, précédée(s) de la mention « *lu et approuvé* »

Les données personnelles transmises dans la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D et des obligations liées à la prévention du blanchiment. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter un dossier complet au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises pourront être utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations sur le droit de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent consultées à l'adresse suivante : privacy@weinvest.be.

(*) = biffer la mention inutile

La communication de la présente offre à l'agence immobilière, agissant en qualité de courtière sans pouvoir de décision finale, est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par le propriétaire

WE INVEST REAL ESTATE SRL
Place Communale d'Auderghem 8, 1160 Auderghem

TVA: BE0550 728 089 – RPM Bruxelles - Banque : BNP Paribas Fortis – IBAN: BE53 0018 6134 8053 – BIC: GEBABEBB
Police d'assurance collective Responsabilité Civile Professionnelle et cautionnement n° 730.390.160 conclue par l'IPI auprès d'AXA Belgium